



Visa expire en cote d ivoire

Par **christ91**, le **30/12/2013** à **17:32**

bonjourrrnj 'ai un ami qui est parti pour un mois en cote d ivoire.rnsur le chemin de l aeroport pour son retour il a eu un accident. donc hopital et convalescence.rndu coup son visa a expire d une semaine.rnles autorites ne veulent pas le laisser repartir. il faudrait sout disant une lettre de change de 2000 euros.rncomment faire dans la legalite.rnrnmerci d avance pour vos reponses

Par **aguesseau**, le **30/12/2013** à **21:51**

bjr,rncomme nous sommes un site de droit français,si ce sont les autorités ivoirienne qui demandent cette somme, il s'agit d'un problème juridique ivoirien pour lequel nous ne pouvons répondre.rnmais il est possible que ce soit pour le paiement des frais d'hospitalisation car beaucoup de pays veulent être payés avant que vous quittiez le pays.rncdt